



# CERCLE

# AVIRON

# NOGENTAIS

Chemin de Villiers aux Choux  
10 400 NOGENT SUR SEINE  
Mail : [info@cercle-aviron-nogentais.fr](mailto:info@cercle-aviron-nogentais.fr)  
Tel : 03.25.21.42.93



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE  
SAISON 2014 – 2015  
SAMEDI 10 OCTOBRE 2015**





**Cercle Aviron Nogentais**  
**Chemin de Villiers aux choux**  
**10400 NOGENT-SUR-SEINE**  
**03.25.21.42.93**  
**Info@cercle-aviron-nogentais.fr**

Le 12 Octobre 2015

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2015**

### **Présents :**

#### **Comité directeur du Cercle Aviron Nogentais :**

Monsieur Patrick BOULET, président du Cercle Aviron Nogentais.  
Madame Sandrine PONCE, vice-présidente Cercle Aviron Nogentais.  
Madame Catherine LABRUYERE, trésorière du Cercle Aviron Nogentais.  
Madame Christine BOULET, secrétaire du Cercle Aviron Nogentais.  
Madame Anne MARSAUX, membre du comité directeur.  
Monsieur Christophe BOUTRY, membre du comité directeur.  
Madame Marie-Paule GENET, membre du comité directeur.  
Madame Catherine ARNAUD, membre du comité directeur.  
Monsieur Éric LABRUYERE, membre du comité directeur.  
Monsieur Francis COUESNON, membre du comité directeur.  
Monsieur Damien RAMBURE, membre du comité directeur.

#### **Invités officiels :**

Monsieur Hugues FADIN, maire de Nogent-sur-Seine.  
Monsieur Jacques NASSOY, président du comité départemental de l'Aube d'aviron.  
Monsieur Georges VILLE, président de la ligue d'aviron de Champagne Ardenne.

### **Excusés :**

Monsieur Ludovic CETOJEVIC service des sports, mairie de Nogent-sur-Seine.  
Monsieur Alain THORELLE, responsable du service des sports de Nogent-sur-Seine.

**Assemblée générale :** 68 inscrits, votants 27, pouvoirs 5.

Extrait de l'article 6 des statuts du Cercle Aviron Nogentais :

« Est électeur tout membre pratiquant une des disciplines précisées à l'article 1<sup>er</sup>, âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection ou mineur représenté par son tuteur légal, ayant adhéré à l'association depuis un mois minimum et à jour de ses cotisations ».

Extrait de l'article 10 :

« Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres est nécessaire ».

*Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.*

### **Rapport moral du Cercle Aviron Nogentais par M. Patrick BOULET, président du C.A.N., élu depuis le 16 mai 2013.**

Tenir la barre d'une association et choisir un cap n'est pas une affaire personnelle. Seul le volontarisme de tous les adhérents est l'élément déterminant. A la lecture du bilan de cette saison 2014-2015, le Cercle Aviron Nogentais affiche un dynamisme incontestable. Il est le fruit de nos adhérents bénévoles qui séances après séances, de manifestations en manifestations portent toujours plus haut l'avenir de notre association. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Il est toujours délicat de s'auto-féliciter et devant nous beaucoup de milles à parcourir. Nous devons encore nous structurer et nous organiser pour progresser. Le classement général 2014 des clubs, disponible sur le site de la FFA, est là pour nous le rappeler : 173<sup>o</sup> sur un total de plus de 400 clubs, mais une progression de 27 places par rapport à la saison 2013. Le classement 2015 n'est pas encore connu. Cependant notre progression est en marche avec l'obtention prochaine du précieux label **École Française d'Aviron**, une première au C.A.N. depuis sa création.

#### **La dynamique du CAN pendant la saison 2014 – 2015 :**

- Un état de propreté et de rangement du Club sans pareil, paroles de Francis COUESNON, la mémoire du club.
- Des résultats sportifs chez les plus jeunes avec une 2<sup>o</sup> place régionale par équipe et **un accompagnement des parents exceptionnel.**  
A noter également les vétérans en bateau et en ergomètre, et plus particulièrement Frédéric KOWAL :
  - 1 record de France toutes catégories sur le 100 Km en solo.
  - 1 record du monde 40 49 ans sur le 100 Km en tandem.
- Une participation active aux différentes manifestations de la ville de Nogent-sur-Seine.
- Un partenariat avec l'Internat d'excellence de SOURDUN, 19 élèves de 5<sup>o</sup> sur 6 séances.
- La labellisation nationale de notre randonnée « Les boucles de la Petite Seine ». Une double satisfaction : l'adhésion massive de nos bénévoles, 25 présents le jour J ! Une reconnaissance nationale accompagnée des encouragements du président de notre fédération dans l'édito du circuit 2015, je cite : « Vous y retrouverez notamment l'aventure en terre guyanaise et vous découvrirez la Seine autrement, le long des méandres de la Petite Seine – Jean Jacques MULOT ».
- Une progression significative et indispensable de notre effectif de 53 à 68 licenciés soit 28%.
- Des compétences d'encadrement validées par notre Fédération.

- Le défi relevé par nos bénévoles : 141 séances bateaux, plus de 90 séances Préparations Physique Générale. Seules 4 séances bateaux ont été encadrées par un brevet d'état rémunéré M. Marc BOBICHON. Nous devons être conscients que nous atteignons là les limites du bénévolat.

Pour chaque séance sur l'eau, la présence d'un bateau de sécurité est obligatoire. Si nous voulons maintenir 3 séances hebdomadaires, nous n'avons pas d'autres solutions que d'élargir le nombre d'adhérents et donc de bénévoles susceptibles de réaliser cette mission. Tous les adhérents sont concernés par la sécurité, comme acteur ou comme rameur. Dès le milieu de saison, il a été laborieux d'établir un planning équitable.

#### **Avec cette nouvelle saison, nous allons concrétiser nos projets majeurs :**

- La mise en service de notre site internet.
- L'obtention du label « École Française d'Aviron ».
- La professionnalisation de l'entraînement du mercredi.
- Ajouter à notre pratique sportive le label « Point Randon'Aviron », avec une dimension culturelle et touristique nous permettant de fédérer 3 objectifs :
  - Fidéliser et motiver nos adhérents.
  - S'inscrire dans la dynamique touristique du territoire Nogentais en accueillant des rameurs extérieurs.
  - Construire des ressources financières pour le CAN.

Face à ce défi, nous devons mettre en valeur nos atouts. Les dossiers sont en cours et nous attendons avec impatience d'être soutenu par le Comité Leader 2014-2020 - GAL Pays de Seine en Plaine Champenoise, le Conseil Départemental et Régional.

Ce dynamisme ne peut-être que le fruit d'un équipage. J'ai parfaitement conscience que chacun ne pourra pas être présent sur le pont à chaque manifestation, mais dans la continuité de nos aînés, il est impératif d'inscrire notre association dans une démarche de développement. On ne peut pas attendre d'une association un service au-delà de ce que l'on apporte individuellement.

Je terminerai par notre meilleur atout : la Ville de Nogent-sur-Seine, ses personnels et ses élus, disponibles, à notre écoute et réactifs. Nous bénéficions à la fois d'une aide logistique, matérielle et financière, d'une communication, d'un futur fléchage et de locaux. La réfection de la couverture du bâtiment sera un projet à mettre à l'ordre du jour et devra prendre en compte la montée en puissance de la pratique de l'Aviron Indoor. Gardons le cap et conjuguons nos efforts ! Encore merci à la Ville de Nogent-sur-Seine.

#### **La parole aux intervenants.**

- M. Emmanuel FAVIN, guide pêche et nature.

M. FAVIN expose brièvement la biodiversité de la vallée de Seine du Nogentais. Il encourage la jeune génération à connaître et à respecter notre environnement afin de mieux le préserver. Il souhaite s'associer à actions pédagogiques.

- M. Michel ARNOULD, médecin généraliste.

M. ARNOULD présente les bienfaits du sport en général et de l'aviron en particulier. Plusieurs sujets sont développés : l'hygiène de vie, l'alimentation, l'échauffement musculaire, l'hydratation, la récupération... Il met l'accent sur les risques liés à la pratique de l'aviron en milieu naturel, et la sécurité des pratiquants.

#### **Rapport d'activités saison 2014 – 2015.**

##### **Le Bilan sportif :**

- **Aviron Indoor**, présenté par Mme Catherine ARNAUD.

2012 - 2013 : 1 Participation en compétition, 2 compétiteurs.

2013 - 2014 : 2 Participations en compétition, 4 compétiteurs.

2014 - 2015 : 2 Participations en compétition, 6 compétiteurs, et 2 records.

- Open de France Paris le 7/02/2015. 2 participations sur 2000m : Sabrina BRODNIK et Richard ROGER, forfait de Patrick BOULET.

- Creil le 15/02/2015. 5 participations sur 10000m et une sur 2000m PL. Catherine ARNAUD 2°, Patrick BOULET 3°, Richard ROGER 3° sur 2000m PL. Christophe BOUTRY 5°, Patrick THOUARD 6°, Richard ROGER (Sénior) 6°.

- 21 Février 2015 : Frédéric KOWAL **record de France** toutes catégories au 100 Km : 7h 02' 50'' et 8.

- 25 avril 2015 : Frédéric KOWAL **record du monde** 40-49 ans sur 100 Km en tandem : 5h 44' 12'' et 1.

- **Aviron**, présenté par Mme Sonia CHARLIGNY.

2012 - 2013 : 2 Participations en compétition, 1 seul compétiteur.

2013 - 2014 : 7 Participations en compétition, 14 compétiteurs.

2014 - 2015 : 4 Participations en compétition, 16 compétiteurs.

-Tournoi des as en skiff, 11/11/2014 : 7 compétiteurs, Agathe FORTUNAT 20°, Sonia CHARLIGNY 2°, Charles COUTURIER 15°, Yoann MEUNIER 30°, Richard ROGER 33°, Damien RAMBURE 17°, Patrick BOULET 9°.

- Culs gelés, 18/01/2015, 25 Km. 2 yolettes en mixte :

Équipage 1 : Anaïs BULART, Agathe FORTUNAT, Catherine ARNAUD, Roger RICHARD, et Damien RAMBURE. 10°.

Équipage 2 : Sonia CHARLIGNY, Sandrine PONCE, Christophe BOUTRY, Patrick THOUARD et Patrick BOULET, 6°.

- Les Vieilles Forges, 25 et 26 avril 2015 : 9 compétiteurs sur 12 courses, Salomé COUTURIER, Emy VELJKOVIC, Anaïs BULART, Catherine ARNAUD, Alexis KHYSSAMONTDINOFF, Corentin BULART, Antonin FORTUNAT, Richard ROGER, Patrick BOULET. 2 accompagnatrices : Sonia CHARLIGNY et Christine BOULET. 1 nuitée en gîte accueil paysan.

- Lac de l'Ailette, 31 mai 2015 : Salomé COUTURIER, Emy VELJKOVIC, Alexis KHYSSAMONTDINOFF, Lucie BLAQUES, Corentin BULART. 2 accompagnateurs : Sonia CHARLIGNY et Patrick BOULET.

- **Challenge Jeunes rameurs**, présenté par Mme Sonia CHARLIGNY.

- La participation active et appliquée de nos jeunes au challenge jeunes rameurs est source de motivations. Encore merci aux accompagnateurs.

2 participations sur 2 étapes. La 3<sup>e</sup> prévue à Troyes puis à Nogent-sur-Seine a été annulée pour conditions météo et de navigation. Flize et Chalons en Champagne.

Remise des récompenses aux 14 jeunes compétiteurs : Sheryl, Lucie, Anaïs, Corentin B, Charles, Salomé, Yann, Corentin F, Agathe, Antonin, Thibault, Alexis, Morgan et Émy.

- **Aviron randonnée**, présenté par Mme Sandrine PONCE.

2012 - 2013 : 5 randonnées.

2013 - 2014 : 3 randonnées.

2014 - 2015 : 4 randonnées.

- Traversée de Paris, le 5/10/2014 : 1 yolette, 4 accompagnateurs cyclistes.

- Randonnée des nénuphars, le 10/05/2015 : 2 rameuses, 4 accompagnateurs.

- Vogalonga, le 24 mai 2015 : 2 rameurs.

- Randonnée Champagne Jean de la Fontaine, le 29/08/2015 : 1 rameur.

Les adhérents sont conviés à participer aux randonnées proposées par la Fédération Française d'Aviron. La location de sièges élimine toutes contraintes logistiques. Tenir informé la ou le responsable randonnée du CAN.

**Le bilan des activités et manifestations**, présenté par Mme Christine BOULET.

6 septembre : Fête du sport Romilly-sur-Seine.

7 septembre : Forum des associations de Provins.

13 et 14 septembre : JPO du CAN + participation à l'opération « Sentez-vous Sport ».

27 septembre : Berges saines le matin et fête du sport de Nogent l'après midi.

5/10 Randonnée : Traversée de Paris.

18 octobre AG du CAN.

1 novembre : loto du CAN.

11/11 : Régate Critérium des As.

22 novembre : CJR Flize.

28 novembre : cérémonie des sports.

13 décembre : descente du père Noël.

18 janvier : compétition les culs gelés.

7/02 : Open de France Ergo.

15/02 : Open de Creil.

14/03 : CJR Chalons en Champagne.

14 et 15 mars : maintenance du CAN.

11/04 : Berges saines

12/04 : Boucles de la petite Seine. - Les boucles de la Petite Seine, randonnée labellisée FFA organisée par le CAN, 17 équipages et plusieurs accompagnateurs cyclistes ont répondu à notre invitation. Une météo printanière et 25 bénévoles dévoués ont contribué au succès de cette journée.

13/04 : Internat Excellence de Sourdun 1/6.

18/04 : descente de la Seine de Conflans à Nogent-sur-Seine.

25 et 26 avril : compétition Vieilles Forges.

2/05 : Tentative de record de France 100 Km ergo en solo par Frédéric KOWAL.

4/05 : Internat Excellence de Sourdun 2/6.

10/05 : randonnée des nénuphars Saint OMER 62.

11/05 : Internat Excellence de Sourdun 3/6.

13/05 : Sortie jeunes rameurs à la Motte Tilly, avec le précieux concours de M. Emmanuel FAVIN.

18/05 : Internat Excellence de Sourdun 4/6.

24/05 : randonnée Vogalonga Venise.

31/05 : Régate de l'Ailette.

1/06 : Internat Excellence de Sourdun 5/6.

8/06 : Internat Excellence de Sourdun 6/6.

21 juin : Guinguette – Coques du Patrimoine.

5 Août : Accueil centre de loisirs Nogent-sur-Seine.

Fermeture du club du 10 août au 31 août reprise le 1/09 pour la nouvelle saison 2015 – 2016.

12 Août : Accueil de M. Emmanuel ALASSOEUR membre de l'association « Le carré des canotiers ».

29 Août : randonnée « Champagne Jean de la Fontaine » à Château Thierry 02.

**Le Bilan compétence** : présenté par M. Patrick BOULET.

Remise des diplômes par M. Georges VILLE :

- Initiateur fédéral d'Aviron à Mme Catherine ARNAUD et à M. Richard ROGER.

- Educateur fédéral d'Aviron à Mme Sonia CHARLIGNY.

- Certification Qualification Professionnelle à Mme Sonia CHARLIGNY et à M. Patrick BOULET.

M. Georges VILLE apprécie le net engagement dans la formation indispensable à tous progrès.

- **La formation :**

- **2012 - 2013** : 1 initiateur, Patrick BOULET.
- **2013 - 2014** : 3 initiateurs, Sonia CHARLIGNY, Christine BOULET et Éric LABRUYERE ; 1 éducateur Patrick BOULET.
- **2014 - 2015** : 5 initiateurs : Caroline BARET, Catherine ARNAUD, Richard ROGER, Christine BOULET et Éric LABRUYERE.
  - 1 BE1 : Frédéric KOWAL.
  - 2 CQP moniteur d'aviron (Certification Qualification Professionnelle) Sonia CHARLIGNY et Patrick BOULET.
  - 1 BE2 Marc BOBICHON.

Je tiens à remercier vivement M. Marc BOBICHON qui au-delà de ses prestations de qualité a su motiver nos bénévoles pour se former auprès de la FFA.

- **Les permis bateaux et arbitrage :**

Christine BOULET et Sonia CHARLIGNY ont obtenus les permis bateaux côtiers et eaux intérieures.

Éric LABRUYERE poursuit sa formation d'arbitre. A noter que toutes ses qualifications ont été préparées en autofinancement, excepté le CQP de Sonia CHARLIGNY.

- **Les brevets d'aviron :**

La qualification d'Éducateur fédéral permet de délivrer aux adhérents des brevets d'aviron FFA.

- 14 brevets d'aviron de bronze.
- 6 brevets d'aviron d'argent.
- 3 brevets d'aviron or compétition délivrés par M. Stéphane ROYER de la Société Nautique Troyenne.
- 1 aviron or de pointe délivré par M. Jean Claude GOERENS de Château Thierry.

- **Les diplômes de secourisme :**

2 attestations PSC1.

**Le bilan matériel :** présenté par M. Patrick BOULET.

- Suspension du 4 Donoratico.
- Support à roulettes du skiff Neptune.
- Maintenance des ergomètres et réparations.
- Fixation des sièges sur tous les bateaux.
- Adhésifs, pontons, bateaux, remorques... + banderole.
- Attribution des pelles par bateaux.
- Affichage des caractéristiques bateaux.
- Rénovation complète et peinture des 24 pelles FLOQUET.
- Remise en état et nettoyage des Bateaux Découvertes.
- Achat et pose des 2 passerelles.
- Achat de 2 Chariots pliants galvanisés.
- Slackline et vidéo projecteur.
- Renouvellement des câbles de treuil.
- Achat de 4 paires de pelles H Braca.
- Mise en service 2° PC, changement d'opérateur Internet et téléphone mobile.
- Construction et installation d'un nouveau rack à pelles, 96 pelles maximum en remplacement de celui à 42 pelles.
- Nettoyage et rangement du parc extérieur.
- Modélisation des chariots pour nouvelle fabrication réalisée par des élèves du Lycée professionnel Étienne LEGRAND.

Vifs remerciements aux services techniques de la ville de Nogent-sur-Seine pour leur réactivité et leur efficacité.

- Installation des anneaux d'amarrage devant les pontons.
- Bétonnage devant le dallage du hangar à bateaux de sécurité.
- Modifications de la barrière, roue et fermeture.

**Modification du règlement intérieur : sans objet.**

Rappel, le bassin d'évolution est conforme au règlement intérieur article 6. Voir le plan affiché au dessus du cahier de sortie.

**Le Bilan financier :** présenté par Mme Catherine LABRUYERE.

*Documents 1, 2, et 3 en annexe.*

- Approbation des comptes de l'association 2014 - 2015. (Annexes 1 et 2). Approuvé à l'unanimité.
- La ventilation du montant d'une adhésion à 155€.(Annexe 3).
- Le vote du budget prévisionnel 2015 - 2016. (Annexe 4). Voté à l'unanimité.
- Le vote des cotisations 2016 - 2017 (Annexe 5) et quitus aux administrateurs. Voté à l'unanimité.
- Les chiffres clef du CAN, 83 sièges pour 240 000 € de capital, soit un investissement moyen de 3000 € par siège. Au-delà de l'obligation d'assurer tous nos bateaux, il faut avoir conscience que s'il devait y avoir un sinistre dans les hangars à bateaux, il serait extrêmement difficile de reconstituer le même niveau d'équipements.
- L'évolution du CAN nous permet d'afficher des résultats comptables en progression au bénéfice de tous les pratiquants. Je tiens une nouvelle fois à féliciter tous les bénévoles.
  - 2012 - 2013 : produits 17676,46 €
  - 2013 - 2014 : produits 19887,37 € + 12,5%
  - 2014 - 2015 : produits 25014,91 € + 25,8 %

- Remerciements à la ville de Nogent sur Seine, pour son aide et la prise en compte de la spécificité de l'aviron : Sport de plein air en milieu instable avec obligation de sécurité, et impossibilité d'encadrer des séances avec un nombre important de rameurs. Le CAN est propriétaire de ses bateaux et cela engendre des coûts de fonctionnement très importants.
- La participation financière de M. Michel SOUFFLET pour l'essor de notre club est conditionnée par notre vitalité. Notre bilan va dans ce sens, je suis confiant...

**Le planning 2015 – 2016**, présenté par Mme Christine BOULET et commenté par Catherine ARNAUD et Sonia CHARLIGNY.

- Résultat de l'élection du dessin de la saison 2015 - 2016 qui ornera les vêtements du CAN : Création de Christophe BOUTRY.

### Élections au Comité Directeur.

Mesdames Marie-Paule GENET, Catherine LABRUYERE, Sandrine PONCE sont sortantes.

Messieurs Christophe BOUTRY, Francis COUESNON sont sortants.

M. Damien RAMBURE est démissionnaire pour raison professionnelle.

Sont candidates : Mesdames Catherine LABRUYERE, Sandrine PONCE : élues à l'unanimité.

Sont candidats Messieurs Christophe BOUTRY et Richard ROGER : élus à l'unanimité.

La composition du Comité Directeur 2015 - 2016 du Cercle Aviron Nogentais :

<p><b>Bureau du Comité Directeur :</b>  M. Patrick BOULET, président  Mme Catherine ARNAUD, vice présidente  Mme Catherine LABRUYERE, trésorière  Mme Christine BOULET, secrétaire</p>	<p><b>Membres du Comité Directeur :</b>  Mme Anne MARSAUX  Mme Sandrine PONCE  M. Christophe BOUTRY  M. Éric LABRUYERE  M. Roger RICHARD</p>
--	--

Félicitations aux nouveaux élus.

- Intervention de M. Hugues FADIN, maire de Nogent-sur-Seine. M. le maire nous encourage à poursuivre nos efforts et apprécie notre dynamisme.
- Interventions des personnalités FFA :
  - Monsieur Jacques NASSOY président du Comité de l'Aube nous félicite pour notre engagement à la fois en compétition et en randonnée.
  - M. Georges VILLE président de la Ligue Champagne Ardenne, présente les orientations de la Fédération par rapport aux jeunes rameurs. Il développe l'action Sentez-vous Sport de la FFA et encourage les moniteurs à valider cette compétence. En tant que président du CNOSF, il incite les sportifs à promouvoir la candidature de la France aux jeux 2024.

**La réunion se termine autour d'une collation.**

La secrétaire



Le président



## Annexe 1 - COMPTE DE RESULTAT DU CERCLE AVIRON NOGENTAIS ANNEE 2014-2015

CLASSE 6	CHARGES	montant en €	CLASSE 7	PRODUITS	montant en €
6011	Essence/huile bateau moteur	296,40 €	7000	Vente de bateau	0,00 €
6050	Achat équipement	8 293,96 €	7000	Ventes de vêtements	296,00 €
6060	Récompense 100 Km Kowal	18,00 €	7080	Manifestations : Loto, Buvettes...	5 026,20 €
6063	Matériel et accessoires	1 301,13 €	7400	Subventions Nogent-sur-Seine	4 500,00 €
6064	Fournitures de bureau	107,08 €	7400	Subvention M. SOUFFLET	2 000,00 €
6068	Alimentaire (manifestations)	1 179,26 €			
6068	Lots loto	2 172,45 €			
6070	Matériel équipements	1 011,09 €	7560	Cotisations adhérents + initiations	9 051,35 €
6130	Location salle Crancey	100,00 €	7560	Randonnée labellisée, Internat Sourdu.	4 002,00 €
6150	Entretien et réparation bateaux	901,30 €	7600	Produits financiers	139,36 €
6150	Entretien et réparation moteurs bateaux	378,13 €	7580	Donation / partenariat (Don BOULET)	983,24 €
6150	Entretien et réparation remorque	0,00 €			
6160	Assurance Maïf	2 134,06 €			
6210	Honoraires Marc BOBICHON	600,00 €			
6250	Déplacements formation	160,90 €			
6251	Déplacements en compétition rando	1 064,05 €			
6256	Frais de mission	0,00 €			
6257	Frais de réception	118,90 €			
6260	Frais postaux et télécommunication	586,44 €			
6278	Frais de gestion de compte	58,50 €			
6281	Licences FFA, ligue Champagne Ardenne	2 664,42 €			
6281	OTNVS	20,00 €			
6281	OGEC	10,00 €			
6586	VNF	194,34 €			
6251	Déplacements (BOULET)	983,24 €			
<b>TOTAL</b>		<b>24 353,65 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>25 998,15 €</b>
<b>RESULTAT = produit - charges</b>		<b>1 644,50 €</b>			
<b>TOTAL</b>	Bénéfice	<b>25 014,91 €</b>		Déficite	

Achat équipement :

achat 2 chariots transport bateaux : 667,20€

achat bateau yolette ( 7810€) 3150€ / 3 ans : 3150€

achat 4 paires d'aviron de couple Braca H : 1872 €

interface ponton passerelle : 519,22 €

achat passerelles pour ponton : 2085,54€

**soit un total de 8293,96€ poste 6050**

**Annexe 2 - BILAN AU 30/08/2015**

<b>ACTIF</b>	solde 31/08/14	solde 31/08/15	<b>PASSIF</b>	
compte chèque	1 022,27 €	1 385,91 €	report à nouveau	13 681,20 €
compte livret	12 658,93 €	13 939,79 €	déficit	
			bénéfice	1 644,50 €
			produits à recevoir	
			charges à payer	
<b>TOTAUX</b>	<b>13 681,20 €</b>	<b>15 325,70 €</b>		<b>15 325,70 €</b>

<b>Annexe 3</b>		
<b>Ventilation d'une adhésion 2015 sur la base de 50 adhérents</b>		
<b>Dépenses incompressives</b>	<b>Montant adhésion annuelle maximum</b>	<b>155,00</b>
	Licence A FFA	37,40
	Affiliation FFA	4,00
	Carburant sécurité + maintenance moteur	20,00
	Assurance matériel	44,00
	Téléphonie + internet	9,50
	VNF	2,90
	Formation réparations matériels	12,00
	<b>Disponible CAN</b>	<b>25,20</b>
<b>Dépenses Investissements</b>	Aménagements divers	15,00
	Reste à payer 1 annuité de yolette soit 3150 €	63,00
		<b>Disponible CAN</b>

**Amortissement du matériel non pris en compte...**

### Annexe 4 - BUDGET PRÉVISIONNEL DU CAN - ANNÉE 2015 - 2016.

Classe 6	Charges	Montant en €	Classe 7	Produits	Montant en €
6011	Essence - Huile.	600,00	7000	Ventes de bateaux.	0,00
6060	Vêtements - Livres - Récompenses.	150,00	7000	Ventes de vêtements.	100,00
6064	Fournitures de bureau.	100,00	7000	Initiation 6 séances Internat d'excellence Sourdun	800,00
6050	Achat équipement : Yolette 2° annuité / 3.	3 150,00	7080	Autres : loto, randonnée, Guinguette...	6 560,00
6063	Matériel : accessoires.	1 500,00	7400	Subvention-Nogent-sur-Seine.	2 500,00
6068	Alimentaire ( manifestations : Randonnée + Galettes... ).	750,00	7400	Subvention M. Michel SOUFFLET...	2 000,00
6068	Autres ( lots du loto ).	1 700,00			
6070	Matériel : équipements.				
6130	Location : Salle de Crancey pour la randonnée.	100,00			
6150	Entretien, aménagements, et réparations bateaux.	700,00			
6150	Entretien et réparations bateaux moteur.	600,00	7560	Cotisations - adhésions.	7 800,00
6150	Entretien et réparations remorque.	100,00	7560	Déplacement	
6160	Assurance.	2 100,00	7580	Donations - partenariat	
6210	Salaire moniteur aviron	1 800,00	7600	Produits financiers.	150,00
6250	Formation réparation bateaux + hébergement formateur.	600,00			
6250	Déplacements du bureau - formation.				
6251	Déplacements en compétitions. Vieilles forges, Ailette, Championnat de zone...	2 500,00			
6256	Frais de mission.				
6257	Frais de réception.				
6260	Frais postaux et de télécommunications.	500,00			
6281	FFA, ligue Champagne Ardenne.	2 800,00			
6281	OTNVS	20,00			
6281	OGEC	10,00			
6586	Autres prélèvements ( VNF, ... ).	130,00			
<b>Total</b>		<b>19 910,00</b>	<b>Total</b>		<b>19 910,00</b>



## Tarifs du Cercle Aviron Nogentais

### Cotisation Annuelle

Valable du 1er septembre 2016 au 31 Aout 2017  
Comprenant la licence F.F.A de (non connue mais supérieure à 37,40 €)

Jeunes (-18ans) et scolaires	<b>125 €</b>
Adultes	<b>160 €</b>

Membre du Comité Directeur :  
**? (160 € moins montant licence F.F.A de ? €).**

Titre Initiation pour une séance (valable le jour de délivrance) : **10 €**  
**Il ne pourra être délivré qu'un seul titre par personne et par saison.**

**Le Cercle Aviron Nogentais est partenaire de la CAF et de l'ANCV.**

### Pour plusieurs membres de la même famille.

La déduction ne concerne que les parents et les enfants de la même famille.

#### **Tarif famille 2016 2017** **Tarifcation du plus âgé au plus jeune**

	<b>Adulte</b>	<b>Moins de 18 ans et scolaire</b>
1ère personne : tarif plein	160,00 €	125,00 €
2ème personne : tarif plein - 12 %	140,80 €	110,00 €
3ème personne : tarif plein - 17 %	132,80 €	103,75 €
4ème personne : tarif plein - 22 %	124,80 €	97,50 €
5ème et plus : tarif plein - 22 %	124,80 €	97,50 €